



**BTSA**

**A**nalyse, **C**onduite et **S**tratégie  
de l'**E**ntreprise agricole

*Devenez acteur de la  
transition agroécologique !*

**74%** de réussite aux examens supérieurs

Plus de **92%** d'emploi pour les jeunes diplômés de  
l'enseignement agricole

Possibilité de poursuivre vos études  
en **Licence**, en **Master**, ou en préparant  
un diplôme d'ingénieur



## Vous former à quoi ?



Aux métiers de l'Agriculture dans un contexte de transition agroécologique : conception et évaluation d'un projet, pilotage d'une entreprise et/ou d'un projet, organisation du travail, management d'une équipe, communication en situations professionnelles.

## Dans quel secteur d'activités, quel type d'entreprise ?



Entreprises agricoles  
Entreprises et organisations du secteur de l'approvisionnement, de la collecte et du négoce  
Entreprises et organisations du secteur du développement et du conseil  
Entreprises et organisations du secteur de l'évaluation et du contrôle

## Pour quel métier ? (avec un peu d'expérience)



Chef d'exploitation ou d'entreprise agricole  
Chef de culture / Responsable d'élevage  
Technicien agricole  
Animateur / Technicien conseil  
Contrôleur  
Technicien commercial  
Technicien d'expérimentation.

## Les atouts pour réussir

**Vous vous intéressez à :**

Gestion d'entreprise, Conduite de production, Végétal, Elevage, Environnement, Société

**Vous avez des dispositions pour :**

Analyse, Organisation, Autonomie, Communication, Collaboration, Animation d'équipe, Démarche de projet.

## Les conditions d'accès à la formation :

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (baccalauréat général, technologique, professionnel ou équivalent reconnu en France).

## Le diplôme

**12 à 16 semaines** de stage en formation initiale scolaire (mobilité Erasmus+ possible)

ou **54 semaines** en entreprise, en formation en apprentissage.

L'**examen** comporte huit épreuves obligatoires, trois concernent les capacités du tronc commun et cinq les capacités professionnelles propres à la spécialité.

Les différentes **modalités** d'organisation des **épreuves** sont :

- soit par combinaisons entre des évaluations ponctuelles terminales (EPT) et des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF)
- soit par des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) pour les candidats inscrits dans un établissement habilité à mettre en œuvre une organisation semestrialisée.

## S'informer sur les formations ?

Le site [laventureduvivant.fr](http://laventureduvivant.fr)

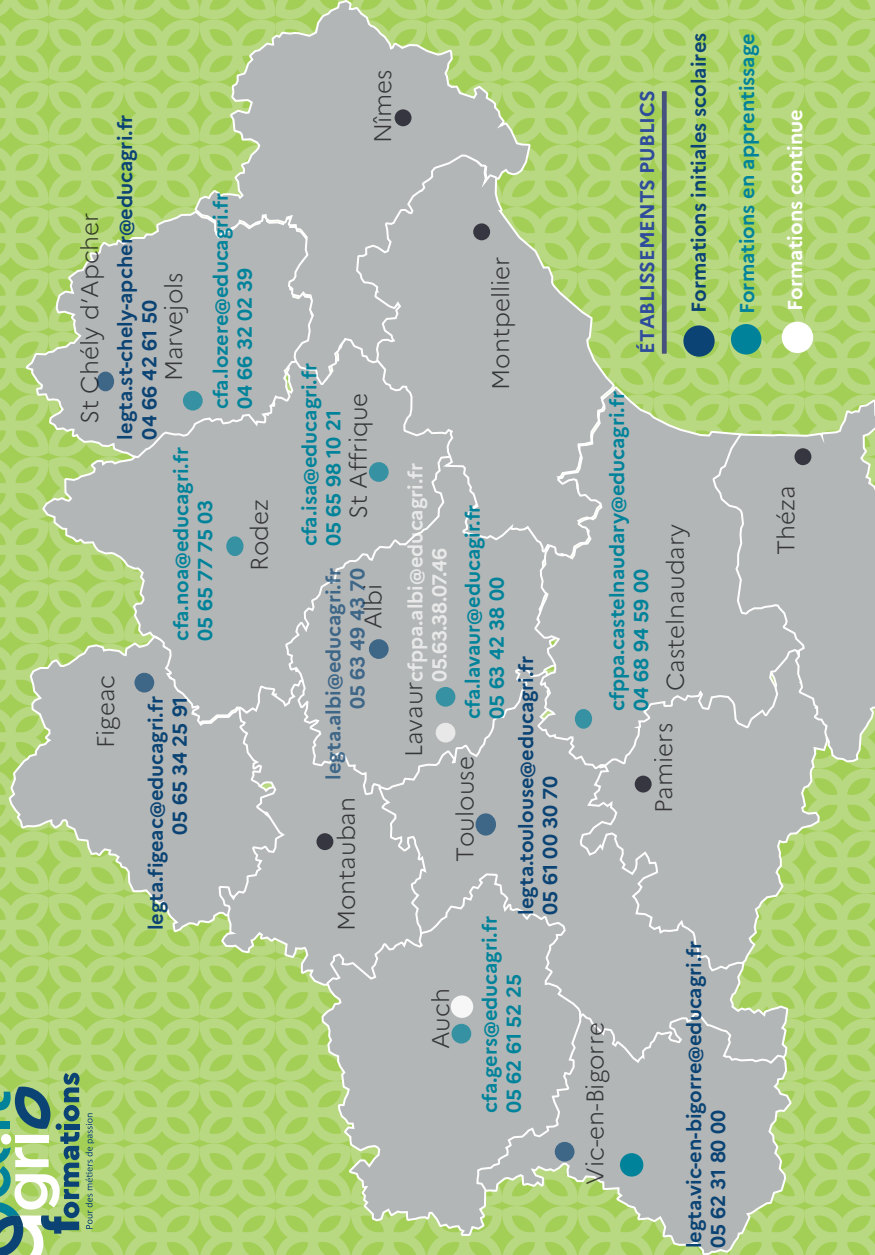


[www.educagri.fr](http://www.educagri.fr)  
[chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa/acse](http://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa/acse)  
[agriculture.gouv.fr/metiers-et-formations](http://agriculture.gouv.fr/metiers-et-formations)  
[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)  
[www.agrorientation.com](http://www.agrorientation.com)  
[www.meformererenregion.fr](http://www.meformererenregion.fr)  
[www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

Où se former avec



Pour les métiers de l'agriculture



ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

- Formations initiales scolaires
- Formations en apprentissage
- Formations continue